

EXTRAIT D'UNE CIRCULAIRE
DE
MGR L'ARCHEVÊQUE À SON CLERGE
—
Pour les Ruthènes
—

JE dois porter à votre connaissance une décision prise par les archevêques et les évêques du Canada, lors du premier concile plénier de Québec, à propos des milliers de catholiques Ruthènes établis dans le Manitoba et le Nord-Ouest, et je ne saurais mieux le faire qu'en reproduisant ici ce qu'écrivait naguère Mgr l'archevêque de Saint-Boniface :

« Les Pères du Premier Concile Plénier de Québec ont bien voulu donner une preuve de l'intérêt qu'ils portent à nos chers Ruthènes, en promettant de donner, chaque année, pendant dix ans, pour les œuvres ruthènes, quatre piastres par mille diocésains, ou de faire une quête qui donnera le même résultat ou même davantage. En retour, les évêques de la Province Ecclésiastique de Saint-Boniface ont consenti à renoncer, pendant dix ans, à la quête des écoles du Nord-Ouest, en demandant cependant la permission de donner aux Révérendissimes Vicaires Apostoliques d'Athabaska et de Mackenzie la somme qu'ils reçoivent chaque année, et Nous osons demander que le même avantage soit accordé au Rme Vicaire Apostolique du Keewatin quand il sera nommé.

Les œuvres à faire au milieu des Ruthènes pour les trois diocèses de Saint-Boniface, de Saint-Albert et de Prince-Albert sont nombreuses.

D'abord il y a le journal catholique ruthène qui doit paraître bientôt à Winnipeg ; puis un Petit-Séminaire pour les enfants ruthènes qui se destinent au sacerdoce ; et enfin plusieurs œuvres de charité et d'éducation à Winnipeg et à Sifton (Manitoba), et les églises à bâtir dans les trois diocèses.

Aussi c'est avec une bien vive émotion que Nous remercions, dans toute l'effusion de Notre cœur, le vénérable épiscopat du Canada de sa grande charité envers Nos chers catholiques ruthènes.